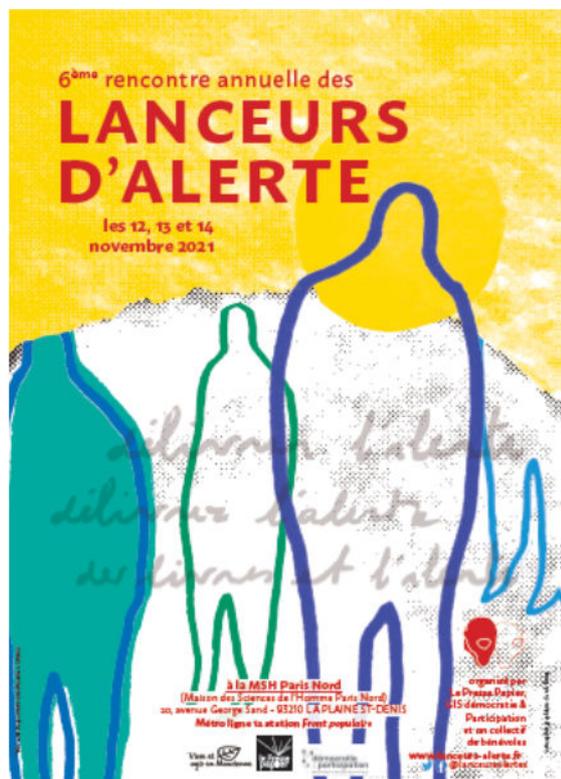


12, 13 et 14 novembre 2021  
à la MSH Paris Nord

6<sup>ème</sup> rencontre annuelle des  
**LANCEURS  
D'ALERTE**

**DÉLIVRER L'ALERTE – DÉLIVREZ L'ALERTE ! – DES LIVRES ET L'ALERTE**

# **-PRÉSENTATION-**



## **La 6<sup>ème</sup> Rencontre annuelle**

- Le programme
- Les 23 rencontres
- Les intervenants

**RENCONTRES, DÉBATS, ATELIERS,  
DÉDICACES, LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE**

**TOUT SAVOIR :**

<https://lanceurs-alerte.fr/>

**Contact PRESSE :** [contact@lanceurs-alerte.fr](mailto:contact@lanceurs-alerte.fr)

Téléphone : 06 07 74 10 17

Suivez nous :   @lanceursalertes



avec

Organisé par



**12/13/14 novembre 2020**

**Maison des Sciences de  
l'Homme Paris Nord (MSH  
Paris Nord)**

**La Plaine Saint-Denis.**

## « Rencontre Annuelle des Lanceurs d'Alerte »

après « Des Livres et l'Alerte », c'est le nom que nous avons adopté pour permettre au public de mieux identifier cet événement.

**Ces deux années particulières** et la pandémie avec son lot de pénuries montrent, si nécessaire, l'importance de l'alerte et de sa prise en compte.

**L'exemple** du docteur Li Wenliang ou de la salmonelle chez Lactalis démontrent que **c'est l'absence d'alerte qui présente un risque pour la société** et non l'inverse.

**Les alertes mettent en lumière des risques** pour nos sociétés, pour l'environnement ou la santé...

## Délivrer l'alerte

**Alerter est un devoir** pour chacun lorsque l'intégrité corporelle des personnes est menacée.

**Alerter est un devoir** pour les fonctionnaires dans le cas de crimes ou délits. **Alerter est un devoir** pour chaque citoyen puisque la Charte de l'environnement encourage à « *prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* », la vie humaine et le milieu naturel étant indissociables. **Alerter est un devoir** pour les médecins dans les cas de maltraitements.

Les niveaux de températures, la sécheresse, la fonte irréversible des pôles sont autant d'alertes ignorées, **Le résultat est là.**

Pourtant, alerter reste risqué et les représailles sont fréquentes à l'encontre de celles et ceux qui ont obéi à la loi, à leur devoir et aux règles de la République.

Protéger les lanceurs d'alertes par un élargissement du devoir d'alerte est sans doute une piste et **la transposition de la Directive européenne en droit français sera l'occasion d'entendre les propositions des lanceurs d'alertes** pour protéger les alertes et celles et ceux qui les portent.

« **La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation.** » Les rencontres et les ateliers de cette 6<sup>ème</sup> édition permettront aux lanceurs d'alerte et au public de faire part de leurs propositions basées sur leurs expériences, de leurs recherches,.

## Délivrez l'alerte !

**Un programme riche et d'actualité.**

**Le sort réservé à Julian ASSANGE** qualifié de torture par un représentant de l'ONU nous alerte sur l'état de nos démocraties et le sort réservé à ceux qui publient les informations.

Les réductions des capacités des services de l'État pour la prévention expliquent pour partie les déficiences dans l'affaire Lubrizol. Risques industriels ou pesticides, lorsque les dérives surviennent par intérêt, seule l'alerte peut protéger.

Que celles et ceux qui alertent, soient victimes de représailles, alors qu'ils agissent dans l'intérêt général, n'est pas acceptable. Que des cellules soient instituées pour limiter les alertes en matière d'environnement ou de conditions sanitaires des élevages ne l'est pas plus.

Chercher à limiter ou à réprimer les alertes et ceux qui les publient est contraire au devoir de chacun pour protéger ses concitoyens et la société.

Les propos tenus sur les réseaux sociaux par des policiers et les méthodes qu'ils défendent, comparés à la mission de la force publique qui est de protéger les Droits de l'Homme doivent également nous alerter.

Alerter sur le temps que passent les enfants devant les écrans et les conséquences pour leur développement est indispensable, même si l'idée des écrans partout s'impose à l'école comme à la maison.

## Des Livres et l'alerte

« **Passer de l'alerte à la lettre** » reste l'invitation de cette rencontre annuelle.

**Le livre est l'instrument** d'information, de formation, de révélation par excellence. **Toujours précis, probant, rigoureux et empreint de sensibilité**, il ne disparaît pas après sa lecture.

**La bande dessinée et les succès** des publications d'alertes sous cette forme ouvrent une nouvelle voie pour la transmission des informations.

Le livre reste donc un pilier de la 6<sup>ème</sup> rencontre des lanceurs d'alertes avec sa librairie thématique.

**Daniel Ibanez co-fondateur des rencontres annuelles des lanceurs d'alerte**

**Contact presse : +33 6 07 74 10 17**

[rencontre@lanceurs-alerte.fr](mailto:rencontre@lanceurs-alerte.fr)

<https://lanceurs-alerte.fr/>

16h00-20h00  
**VENDREDI 12 NOVEMBRE**

16h00-18h00 **Amphithéâtre**  
**DÉFINITION TRANSPPOSITION DE L'ALERTE**  
**PROPOSITIONS DES LANCEURS D'ALERTE**  
avec Francis Chateauraynaud (sociologue),  
Guillaume Gontard (sénateur), Sylvain Waserman (député)  
(sous réserve), Nathalie Tehio (avocate), Ugo Bernalicis  
(député), Virginie Rozière (ex députée européenne)  
- Animé par Jean-Michel Fourniau (GIS Démocratie)

17h00-20h00 **Auditorium**  
**FILM : LE GÉNIE DES ARBRES**  
**CLIMAT : LE MUR, ON S'EN APPROCHE OU ON EST DEDANS ?**  
avec Marie-Monique Robin (journaliste), Camille Étienne  
(étudiante-activiste) - Animé par Gilbert Gourraud (*Terre de  
Liens Rhône Alpes*)

10h30-19h00  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE**

10h30-12h00 **Amphithéâtre**  
**L'EMPLOI, LIMITE DE L'ALERTE ?**  
avec Quentin Guillemain (*Parents Victimes de Lactalis*),  
Florent Compain (*Les Amis de la Terre*), Pedro Da Fonseca  
(journaliste, réalisateur), Annie Collombet (*Vivre et Agir en  
Maurienne*) - Animé par Jean-Michel Fourniau (*GIS Démocratie*)

11h00-12h00 **Panoramique**  
**ALERTE : DÉFICIENCE DES SERVICES DE L'ÉTAT**  
avec Gabriel Ullmann (expert environnement), Guillaume  
Gontard (sénateur), Gérard Le Corre (Inspecteur du travail)  
- Animé par Pierre Mériaux (maire-adjoint Grenoble)

11h00-12h30 **Auditorium**  
**"CARTE BLANCHE" À ERRI DE LUCA**  
Animé par Philippe Meirieu (professeur émérite)

13h00-14h30 **Amphithéâtre**  
**LES TROUS NOIRS DES FINANCEMENTS PUBLICS**  
avec Françoise Verchère (maire honoraire), Daniel Ibanez  
(co-fondateur des rencontres), Patrice Salini (économiste) -  
Animé par Raymond Avrillier (citoyen engagé)

13h00-14h30 **Panoramique**  
**LA SURVEILLANCE POUR QUELLE SÛRETÉ ?**  
avec Olivier Tesquet (journaliste), Antonio Casilli (chercheur),  
Julie (ancienne micro-travailleuse), Thomas Lebonnic  
(ancien analyste) - Animé par Francis Chateauraynaud (sociologue)

13h30-16h30 **Auditorium**  
**JULIAN ASSANGE, L'ACHARNEMENT. FILM : HACKING JUSTICE**  
avec Aymeric Monville (philosophe), Olivier Azam (réalisateur),  
Clara López Rubio (cinéaste), Juan Pancorbo (cinéaste)

# 6<sup>ème</sup> rencontre annuelle des LANCEURS D'ALERTE

15h00-16h30 **Panoramique**  
**LES SOINS, LES SOIGNANTS ET L'ACCÈS AU SOIN**  
avec Caroline Fiat (députée), Olivia Mokiejewski  
(journaliste), Cyrille Venet (anesthésiste) - Animé par  
Pierre Mériaux (inspecteur du travail)

15h30-17h00 **Amphithéâtre**  
**LA BANLIEUE DÉLAISSÉE DE LA RÉPUBLIQUE**  
avec Eve Szetfel (journaliste), Amal Bentounsi  
(*Urgence notre police assassine*) et Gilles Bruey  
(libraire) - Animé par Alexandre Calvez (administrateur *Anticor*)

17h30-18h30 **Panoramique**  
**SANTÉ PUBLIQUE : QU'A RÉVÉLÉ LA PANDÉMIE ?**  
avec Bruno Toussaint (*Revue Prescrire*), Marie-Christine  
Blandin (ex sénatrice) - Animé par Raphaël Ruffier-Fossoul  
(journaliste)

17h30-19h00 **Auditorium**  
**ÉTATS D'URGENCE / ÉTAT DE DROIT / ÉTAT D'ALERTE**  
avec Arié Alimi (avocat), Serge Portelli (avocat), Asma Mhalla  
(maître de conférences) - Animé par Daniel Ibanez (co-fondateur  
des rencontres)

17h30-19h00 **Amphithéâtre**  
**UNE POLICE RÉPUBLICAINE ?**  
avec Vanessa Langard (gilet jaune), Laurent Thines  
(chirurgien), Mathieu Molard (journaliste), Christian Chouviat  
(père de Cédric) - Animé par Nathalie Tehio (avocate)

11h00-19h00  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE**

11h00-12h00 **Amphithéâtre**  
**L'ALERTE EN BANDE DESSINÉE**  
avec Louis-Antoine Dujardin (éditeur), Flore Talamon  
(scénariste) - Animé par Sylvain Inseigneux (libraire-éditeur)

11h00-12h30 **Panoramique**  
**ÉCRANS ET APPRENTISSAGE. DANGER POUR L'ENFANCE ?**  
avec Karine Mauvilly (journaliste), Philippe Meirieu  
(professeur émérite), Sabine Duflo (psychologue clinicienne)  
- Animé par Pablo Ibanez Cruceyra (chercheur)

11h00-12h30 **Auditorium**  
**FILM : DROIT AU CŒUR. IL Y A L'ALERTE ET PUIS APRÈS**  
avec Irène Frachon (pneumologue) et Anne Richard  
(documentariste, réalisatrice)

13h30-14h30 **Amphithéâtre**  
**COVID-19 LES PAUVRES PAUPÉRISÉS DOUBLE PEINE**  
avec Laurence Champier (*FFBA*) et Manuel Domergue (*Abbé  
Pierre*) - Animé par Philippe Bœuvart (*Banque Alimentaire Savoie*)

13h30-15h00 **Panoramique**  
**AFFAIRES D'ÉTAT : ALSTOM, SCNF, PÔLE EMPLOI ...**  
avec Frédéric Pierucci (*Alstom*), Denis Breteau (*SNCF*),  
Yann Gaudin (*Pôle Emploi*), Elisabeth Borrel (magistrate)  
- Animé par Nicolas Vescovacci (journaliste)

13h30-15h00 **Auditorium**  
**2021 PAROLE DE LANCEURS D'ALERTE**  
avec Valérie Murat (*Alerte aux toxiques*), Ludovic Fayolle  
(policier), Emmanuelle Mignaton (*Androcur*), Maureen Kearney  
(syndicaliste), Denise Schneider (Pollutions métaux lourd),  
Amar Benmohamed (policier), Ariane Denoyel (journaliste),  
Philippe Piard (secrets toxiques) - Animé par Marie-Christine  
Blandin (ancienne sénatrice)

15h00-16h30 **Amphithéâtre**  
**PESTICIDES : QUELLES LIMITES ?**  
avec Daniel Cueff (ex maire), Florian Ferjoux (avocat), Fabien  
Gracia (maire) - Animé par Françoise Verchère (maire honoraire)

16h00-17h30 **Panoramique**  
**ALERTE BILAN DE L'ANNÉE**  
avec Juliette Alibert (MLA), Nicolas Forissier (*UBS*) et Elise  
Van Beneden (*Anticor*) - Animé par Francis Chateauraynaud

16h00-17h30 **Auditorium**  
**EN MÊME TEMPS, BÂILLONNER L'ALERTE**  
avec Inès Léraud (journaliste), Brigitte Gothière (*L214*)  
et Morgan Large (journaliste) - Animé par Daniel Ibanez  
(co-fondateur des rencontres)

17h30-19h00 **Amphithéâtre**  
**JOURNALISME ET RÉSEAUX SOCIAUX ? ALERTE AU COMLOT**  
avec Etienne Merle (journaliste), Jean-Pierre Canet  
(journaliste) et Françoise Nicolas (ancienne diplomate)  
- Animé par Daniel Ibanez (co-fondateur des rencontres)

# LES INTERVENANTS

Juliette ALIBERT, Arié ALIMI, Raymond AVRILLIER, Olivier AZAM, Amar BENMOHAMED, Amal BENTOUNSI, Ugo BERNALICIS, Marie BLANDIN, Elisabeth BORREL, Denis BRETEAU, Philippe BREUVART, Gilles BRUEY, Alexandre CALVEZ, Jean-Pierre CANET, Antonio CASILLI, Laurence CHAMPIER, Francis CHATEAURAYNAUD, Christian CHOUVIAT, Annie COLLOMBET, Florent COMPAIN, Daniel CUEFF, Pedro DA FONSECA, Erri DE LUCA, Ariane DENOYEL, Manuel DOMERGUE, Sabine DUFLU, Louis-Antoine DUJARDIN, Camille ÉTIENNE, Ludovic FAYOLLE, Florian FERJOUX, Caroline FIAT, Nicolas FORISSIER, Jean-Michel FOURNIAU, Irène FRACHON, Yann GAUDIN, Guillaume GONTARD, Brigitte GOTHIERE, Gilbert GOURRAUD, Fabien GRACIA, Quentin GUILLEMAIN, Daniel IBANEZ, Pablo IBAÑEZ CRUCEYRA, Sylvain INSERGUEIX, Julie, Maureen KEARNEY, Vanessa LANGARD, Gérald LE CORRE, Thomas LEBONNIEC, Inès LERAUD, Clara LÓPEZ RUBIO, Karine MAUVILLY GRATON, Philippe MEIRIEU, Pierre MERIAUX, Étienne MERLE, Asma MHALLA, Emmanuelle MIGNATON, Olivia MOKIEJEWski, Mathieu MOLARD, Aymeric MONVILLE, Valérie MURAT, Françoise NICOLAS, Juan PANCORBO, Philippe PIARD, Frédéric PIERUCCI, Serge PORTELLI, Anne RICHARD, Marie Monique ROBIN, Virginie ROZIERE, Raphaël RUFFIER-FOSSOUL, Patrice SALINI, Denise SCHNEIDER, Eve SZEFTEL, Flore TALAMON, Nathalie TEHIO, Olivier TESQUET, Laurent THINES, Bruno TOUSSAINT, Gabriel ULLMANN, Elise VAN BENEDEN, Cyrille VENET, Françoise VERCHERE, Nicolas VESCOVACCI, Sylvain WASERMAN ★

★ Sous réserve

## L'alerte, un devoir citoyen

Le droit français rappelle à plusieurs reprises qu'alerter est un devoir des citoyens, s'abstenir d'alerter en cas de danger pour les personnes ou dans le cas de sinistres est réprimé par le code pénal. La Charte de l'environnement impose à tous un devoir de prendre part à la préservation de l'environnement. En cas de sévices ou maltraitance, le code pénal libère du secret médical. Avertir son employeur d'un risque pour la santé publique ou l'environnement est un devoir qu'impose la loi Sapin II. Le devoir de pharmacovigilance s'impose aux professionnels de la santé.

Prendre en compte la notion de devoir citoyen d'alerte, déjà largement inscrite dans les lois et les principes fondamentaux de la République, est une piste pour la transposition de la directive européenne qui doit permettre de protéger les lanceurs d'alerte et limiter les risques que leur font courir les procédures déclenchées à leur encontre.

### DE NOMBREUX SOUTIENS

